



FCJC Newsletter

Avril 2023

Chères Chasseresses, Chers Chasseurs,

Dans cette nouvelle édition de notre lettre d'information vous trouverez les dernières actualités concernant la vie de notre Fédération, des dossiers réalisés par des chasseurs passionnés et impliqués ainsi que diverses informations pratiques.

Sur la dernière page vous découvrirez l'éphéméride officielle des 2 premiers mois de la saison à venir. L'éphéméride complète sera intégrée dans "*l'aide-mémoire du chasseur*" (format de poche) qui vous parviendra en temps opportun. A toutes fins utiles, sachez que vous pouvez d'ores et déjà trouver l'éphéméride pour tous les mois de la saison 2023-2024 sur notre site internet.

Accordez-vous un peu de temps, prenez confortablement place dans votre fauteuil et dégustez ce qui vous fait plaisir. Bonne lecture !

Je remercie Martial Farine, Lucas Wolfer, Fabien Frossard, Arnaud Beuchat, John Messerli, Flavien Lachat, Amaury Boillat, Jean-Claude Schaller pour leur contribution à l'élaboration de cette lettre d'information FCJC.

Pour la FCJC - Nicolas Wallimann

Remerciements à la section Diana de Delémont



Au nom de la Fédération et en mon nom propre je remercie chaleureusement les membres de la section Diana de Delémont et son président Pierre Voyame pour l'organisation parfaite de nos assises annuelles 2023.

J'ai pris du plaisir à être à Boécourt, j'espère que vous aussi. 😊

Postulation aux postes ouverts

Comme mentionné lors notre AG, plusieurs postes au sein de notre Fédération sont à repourvoir :

- Président de la commission de la protection
- Président de la commission des trophées
- Chef de chasse secteur Franches-Montagnes et Clos-du-Doubs

Si vous avez envie de partager votre expérience, de transmettre vos connaissances, de faire partie d'une équipe motivée et de participer activement à la gestion de la chasse jurassienne alors n'hésitez pas à me contacter. Nicolas Wallimann ☎ 079 731 09 67 ✉ wallimann12@gmail.com

Commission de la faune

Lors de la dernière séance de la commission de la faune (vendredi 17 mars 2023) les 6 propositions de modification concernant le prochain règlement chasse (2023-2024) ont été présentées et débattues.

Il en ressort :

- ❖ 2 propositions ont obtenu l'aval de l'Office de l'Environnement et seront intégrées dans le prochain règlement
 - tirage au sort du 4^{ème} chevreuil sur le même principe que pour le chamois
⇒ changement plutôt d'ordre administratif
 - anticipation de l'ouverture du pigeon ramier au 2 août (*actuellement 15 août*)
⇒ les six jours de chasse supplémentaires obtenus ne vont pas révolutionner cette chasse, néanmoins il est à noter que, malgré une opposition farouche de Pro Natura, cette revendication de la FCJC a passé la rampe
- ❖ Les deux propositions ayant trait à l'harmonisation des horaires et lieux pour la chasse aux gibiers d'eau seront rediscutées ultérieurement car elles s'inscrivent dans une réflexion plus globale incluant également la mise en protection de certains milieux naturels sensibles
- ❖ La proposition de fermeture de la chasse du sanglier au 31 janvier a été refusée ⇒ l'argument prédominant étant le maintien d'une pression accrue sur cette espèce
- ❖ Le souhait de suppression de l'octroi des permis spéciaux pour candidat chasseur ayant réussi les examens de première année a été entendu. Néanmoins cette spécificité est inscrite dans la loi cantonale et par conséquent toute modification concernant ce point nécessite un amendement de loi. Comme le référendum contre la nouvelle loi fédérale a échoué, le processus de révision de la loi cantonale devrait être entrepris en 2025.



La prochaine séance de la commission de la faune est agendée pour le vendredi 9 juin prochain. Cette dernière sera dédiée à la thématique des refuges de chasse et milieux naturels sensibles.

A cette occasion l'Etat nous transmettra sa position par rapport aux refuges de chasse (élargissement, création de nouveaux, autres...) et à la mise sous protection intégrale de milieux sensibles (biotopes humides - tourbières aux Franches-Montagnes)

Table ronde dégâts faune sauvage

Une rencontre avec comme thème principal la lutte contre les dégâts occasionnés par les sangliers s'est tenue en date du 4 avril dernier. Sous l'égide de ENV, les milieux agricoles (AgriJura + Fondation Rurale Interjurassienne + Economie rurale) et la FCJC ont examiné la pertinence des moyens mis en place actuellement et les possibilités d'en créer de nouveaux. En résumé, en plus de ce qui se fait à ce jour, le principe d'agrainage linéaire dissuasif en prolongement des traques a été accepté. Les modalités d'application doivent encore être détaillées, cependant il me plait de mentionner que la voix des chasseurs a été entendue. Ici j'aimerais remercier tous les chasseurs qui ont contribué à monter un dossier solide et persuasif.

Résultat des trophées 2022 (assemblée cantonale 2023 à Boécourt)

Médaille FCJC

Nom	Localité	Section	Prix
ARNOUX Lionel	2338 Muriaux	Franches-Montagnes	Tête Bizarde
WAELECHI Pascal	2832 Rebeuvelier	Clos du Doubs	Sélection
WILLEMIN Sébastien	2873 Saulcy	Delémont	Daguet
SIDLER Jean-Pierre	2802 Develier	Delémont	4 cors
WILLEMIN Ignace	2873 Saulcy	Delémont	Chamois mâle

Taxation intercantonale

Chamois femelle

1^{er} VD 2^{ème} VD **3^{ème} JU** Bravo à Lionel Arnoux
pour sa médaille d'argent

Chamois mâle

1^{er} FR 2^{ème} VD 3^{ème} FR

Chevreuil

1^{er} VS **2^{ème} JU** 3^{ème} VS Bravo à Fabien Frossard
pour sa médaille d'or

Sanglier

1^{er} JU 2^{ème} VD **3^{ème} JU** Bravo à Bryan Schmidt pour sa médaille d'argent



Classement complet "Sangliers" des jurassiens

1. SCHMIDT Bryan 2824 Vicques **médaille argent**
3. CREVOISIER Pierre 2718 Lajoux
5. PARRAT Francis 2914 Damvant
10. LOVIS Richard 2873 Saulcy

Classement complet "Chamois" des jurassiens

3. ARNOUX Lionel 2338 Muriaux **médaille argent femelle**
(unique représentant pour le Jura)

Classement complet "Chevreuils" des jurassiens

2. FROSSARD Fabien 2353 Les Pommerats **médaille or**
10. JOLIAT Hubert 2852 Courtételle **médaille argent**
20. LUDWIG Nicolas 2830 Courrendlin
25. SCHMIDT Richard 2822 Courroux
30. WOLFFER Lucas 2853 Courfaivre
34. RIBEAUD Bryan 2906 Chevenez
36. CHETELAT Thierry 2852 Courtételle
37. KOTTELAT Pierre-André 2857 Montavon

Résultat du tirage au sort "trophées" assemblée cantonale 2023

- 1^{er} prix KOTTELAT Pierre-André 2857 Montavon gagne le tir d'un chevreuil pour 2023
2^{ème} prix SCHMIDT Bryan 2824 Vicques gagne le tir d'un chevreuil pour 2023
3^{ème} prix FLEURY Michel 2853 Courfaivre gagne un permis d'invité pour 2023

Pour la Commission des trophées JU - Fabien Frossard (responsable trophée)

Revitalisation de l'étang de Montsevelier par la Diana de Delémont



L'étang Rièrre Chaumai situé à Montsevelier appartient depuis 1990 à la DIANA de Delémont. Cet étang s'est progressivement atterri et recouvert de roseaux. Fort de ce constat, une commission composée de Lucas Wolfer (président de la commission), Ulrich Jordi (responsable de la protection), Germain Willemin (caissier) et Eric Strahm (membre du comité) s'est formée au sein du comité de la DIANA de Delémont afin de démarrer un projet de revitalisation de l'étang.

Avant

Un devis visant principalement à curer le plan d'eau et améliorer son étanchéité a été demandé à l'entreprise Aménat SÀRL, spécialisée dans les travaux de revitalisation des milieux humides. Sur la base de ce devis, le canton du Jura, via l'Office de l'Environnement, nous a promis un soutien à hauteur de 65% des coûts du projet. Afin de trouver les fonds manquants, des demandes de sponsors ont été effectuées auprès des fondations et associations suivantes: Loterie Romande, Commune mixte de Val Terbi, ChasseSuisse, Diana Romande et le Fond Suisse pour le Paysage (FSP).

Les travaux ont pu être lancés en septembre une fois les promesses de dons reçues. Le travail de préparation du terrain (fauche des roseaux et de la végétation, taille de la haie) a été effectué par des chasseurs et candidats chasseurs lors de deux journées de travail les 3 et 17 septembre 2022. L'entreprise Aménat a ensuite débuté les travaux de curage de l'étang en novembre 2022. Une couche de 60 centimètres d'épaisseur d'argile a été posée afin d'étanchéifier l'étang. Les travaux se sont terminés et ont été réceptionnés début décembre et l'étang a pu être remis en eau.



Pendant

En plus d'offrir un milieu naturel favorable à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées, ce projet a pour but de montrer que les chasseresses et chasseurs jurassiens sont sensibles au patrimoine naturel de notre région et qu'ils ont la volonté de le protéger. Cette sensibilité à la nature constitue un argument fort dans la défense de notre passion vis à vis du grand public. Ce projet fait d'ailleurs parler de notre corporation au-delà des frontières de notre canton notamment auprès des associations faîtières ChasseSuisse et Diana romande.



Après

Toutes les chasseresses et tous les chasseurs jurassiens sont cordialement invités à participer à l'inauguration de l'étang qui se déroulera le samedi 27 mai 2023 dans le cadre de la fête de la nature.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site internet :

https://fcjc.ch/inauguration_etang_montsevelier/

Lucas Wolfer



La FCJC remercie chaleureusement Lucas pour son engagement dans ce projet. Cette réalisation est un magnifique exemple d'esprit d'initiative et de volonté.

Bien entendu que les lauriers reviennent en premier aux instigateurs (la commission de l'étang de Montsevelier) et aux acteurs (membres de la Diana de Delémont + candidats chasseurs). Cependant ce projet, de par sa pertinence, rayonne au-delà de la commune de Montsevelier et c'est toute la chasse jurassienne qui en bénéficie. Dans nos débats avec nos détracteurs il ne faudra pas oublier de mentionner cette réalisation tangible bénéfique à la biodiversité qui a été réalisée par des chasseurs.

Nicolas Wallimann

Communication Office de l'Environnement

Le comptage flash du chamois a été reconduit pour le cinquième printemps consécutif en date du 19 mars 2023. Une quarantaine d'observateurs répartis aux quatre coins du canton y ont pris part.

Il a permis le dénombrement de 275 chamois distincts dont plus d'un quart appartenant à la catégorie des chevreaux nés l'année dernière. Il s'agit du plus grand nombre observé depuis la mise en place de ce suivi.



photo Jean-Claude Schaller

Cette vision instantanée de la population jurassienne de chamois se veut d'abord qualitative avant d'être quantitative.

Elle permet, en premier lieu, de connaître la composition des principales colonies de chamois établies sur notre territoire.

Les bonnes conditions d'observation associées à l'œil averti des participants ont permis d'identifier les 2/3 des chamois observés entre les chevreaux du printemps précédents, les chèvres et les boucs.

Cette appréciation de l'état de la population sur pied avant naissance permet de mieux apprécier la cohorte du printemps passé qui deviendra dans quelques mois la catégorie éterles et éterlous de la prochaine saison de chasse.

En détail, 71 chevreaux ont été identifiés, ce qui représente le 25.8% du total des chamois observés. Une proportion stable par rapport au dernier comptage qui n'indique pas de problème dans cette catégorie d'âge au niveau du taux de mortalité et d'accroissement. Les autres catégories qui ont pu être identifiées se composent de 91 chèvres et 21 boucs.

D'un point de vue quantitatif, 92 chamois supplémentaires ont été recensés sans avoir pu être clairement identifiés (boisement, distance, fuite et conditions météorologiques dégradées en soirée).

Aussi, l'opération de cette année a permis de différencier plusieurs colonies de chamois proches l'une de l'autre alors que des lacunes subsistaient quant à l'établissement de plusieurs groupes sur le même secteur. Le dénombrement final de 275 chamois distincts durant cette seule journée est remarquable et révèle la bonne forme de l'espèce sur notre territoire. L'ENV rappelle que ces données quantitatives restent complémentaires aux effectifs estimés tout au long de l'année par les gardes-faunes et auxiliaires de la chasse. D'autres indices tels que la composition du tableau de chasse, le poids et l'âge par dénombrement des anneaux des cornes apportent des renseignements importants sur l'état de la population.

Finalement, l'ENV profite de cette communication pour remercier les participants à cette opération qui sera reconduite en mars 2024.

Observation de Chevreuils aux Franches-Montagnes automne-hiver 2021-2022 - Estimation de la densité de la population

Introduction :

Suite à plusieurs observations de groupes de Chevreuils dans l'ouest des Franches-Montagnes, (Les Bois, Le Noirmont, Les Breuleux) dès le mois de septembre 2021, j'ai relaté le maximum d'observations de cette espèce en dehors des jours de chasse en octobre et novembre, puis toutes les observations entre début décembre 2021 et fin février 2022. Plusieurs groupes d'au moins 5 individus ont été observés, dès le début de la chasse générale, et parfois même avant, ce qui ne semblait pas habituel les années précédentes.

En principe, le Chevreuil vit en groupes familiaux composés de la femelle, de son ou ses faons et parfois d'un mâle "satellite" de mai à septembre (Maublanc, 1987). Dès septembre, la taille des groupes tend à augmenter, jusqu'en janvier ou février, voire mars dans notre région. La taille des groupes est liée à la densité de la population. La stratégie de regroupement hivernal est dépendante de la qualité et l'abondance de nourriture, les sources de nourritures sont moins bien réparties qu'au printemps et en été. Ce comportement est également interprété comme une stratégie de protection contre les prédateurs (Bideau, 1983).

Données et méthodes :

Les données ont été récoltées au hasard de mes déplacements et promenades sur l'ouest des Franches-Montagnes. Seules les données récoltées sur les communes des Bois, du Noirmont, des Breuleux, ont été utilisées pour les calculs.

Les groupes ont été notés sur l'application pour smartphone "Naturalist", soit au moment de l'observation, soit au plus tard le soir même des observations. Cette application permet de récupérer ses données et les traiter à volonté.

Les groupes de Chevreuils dont j'ai pu établir qu'ils étaient différents ont été reportés sur une carte (application Swissmapgeo). La distance entre deux groupes les plus proches ont été mesurées sur ce logiciel. Cette distance constituait le diamètre d'un cercle et servait à estimer la surface occupée par un groupe. Le cercle a été préféré à un polygone en raison de sa facilité de calcul et ne nécessite pas de trouver les points extrêmes des territoires. Vincent et al. (1986) déterminent que le domaine occupé par mâles et femelles en hiver est de forme ovoïde et compact (et non polygonal). La surface d'un cercle est également nettement plus grand que les polygones ayant pour côté les demi-distances entre les groupes; de ce fait, les territoires réellement occupés sont sans doute plus petits en réalité.

Les groupes ont été déterminés :

- lorsqu'ils étaient très éloignés les uns des autres; par exemple, le groupe des Esserts-d'Îles à Biaufond est différent de celui du Cerneux-Godat,
- lorsque plusieurs groupes étaient remarqués sur le même parcours et observés simultanément ou à quelques minutes d'intervalle,
- lorsque que l'âge et le sexe des individus a pu être déterminé et qu'il était différent d'un groupe observé quelques jours plus tôt à peu de distance. Par exemple, un groupe de 2 brocards et une chevrette a été considéré différent si un autre groupe proche géographiquement était composé de deux chevrettes et de deux jeunes.

Les groupes qui n'ont pas pu être identifiés "individuellement", soit par une distance trop proche entre deux observations réalisées à plusieurs jours d'intervalle, soit parce que l'âge et le sexe des individus n'ont pas été déterminés n'ont pas servi à estimer la densité de population.

La différence entre mâle et femelle et jeune est relativement facile à déterminer lorsque les animaux ne sont pas trop éloignés. La taille des jeunes de l'année est encore souvent perceptible (60 à 70% de la taille de l'adulte). Pendant une courte période (de décembre à mi-janvier environ), les mâles ne portent pas de bois, mais sont indentifiables par le miroir : chez le mâle il est en forme de haricot, chez la femelle en forme "d'as de pique".



Figure 1 groupe de 7 chevreuils, 3 mâles et 4 femelles, la Saigne aux Femmes, mars 2015

Résultats :

42 observations ont été récoltées. Sur celles-ci, 9 groupes de Chevreuils ont été formellement identifiés. Ce sont ces 9 groupes qui ont permis d'estimer la surface moyenne occupée.

La distance moyenne entre deux groupes est de 890 mètres. La surface occupée est donc de 0,65 km².

La taille moyenne des groupes est de 3,4 individus (n=9, min=2, max=5). La surface totale occupée par ces Chevreuils est de 5.825 km². Ainsi la densité moyenne est de 5,32 individus par km². Pedroli et al. (1981) avait relevé, par dénombrement des Chevreuils observables, 6,9 individus par km².

D'autre part, nous avons estimé la densité grâce à 5 autres groupes "isolés" :

- Le Crau Loup : 7 individus
- Derrière Chalery : 8 inds
- Biaufond : 7 inds
- Le Peu Claude : 5 inds
- Porcherie Peupéquiognots : 4 inds.

En calculant la densité avec une taille de territoire moyen de 0,647 km², la densité que représentent ces cinq groupes est de 9,57 individus au km².

Le district des Franches-Montagnes couvre une superficie de 200,28 km². De cette surface, 9,15 km², sont des agglomérations et des infrastructures, donc non favorables au Chevreuil. D'autres part, certaines parties des côtes du Doubs ne sont pas non plus favorables à l'espèce, par exemple les zones de rocher (Sommètres, "Binsons" des côtes du Doubs) et représentent 2,47 km². La surface favorable minimale du Chevreuil franc-montagnard est donc de 189 km².

La population de Chevreuils sur le district des Franches-Montagnes peut être estimée, entre 1005 et 1809 Chevreuils, en prenant les densités estimées de 5,32 et 9,57 inds/km².

Discussion :

La densité estimée de Chevreuil sur l'ouest des Franches-Montagnes est très partielle, puisqu'elle n'a été calculée que sur quelques secteurs des Bois et du Noirmont, mais donne une idée intéressante de la population.

Le territoire du district est relativement homogène et il est probable que les Chevreuils sont aussi répartis de façon homogène. La carte des prélèvements publiée par le canton montre cette cohérence (Boillat, ENV, 2022). Il n'est donc pas incongru de prétendre que les calculs faits pour la région de l'ouest du district sont transposables à l'ensemble du district

En 2021, 223 Chevreuils ont été tirés dans le district des Franches-Montagnes, soit 1,18 par km². Ces Chevreuils prélevés ne représentent que, au maximum, 1/5 de la population estimée. Il est très probable que l'accroissement annuel est supérieur au prélèvement par la chasse. Il s'agit bien ici du prélèvement minimal d'un intérêt (accroissement annuel) et qu'aucun indice ne montre que nous prélevons des Chevreuils dans le capital.

Pour le suivi du Lièvre, l'office ENV récolte des données lors de monitorings printaniers. Lors de ces parcours nocturnes en voiture, toutes les observations sont consignées, y compris celles de Chevreuils. Il serait intéressant que cette mine de renseignements soit exploitée et pour permettre d'affiner les estimations "officielles".

Pedroli et al. (1981) avait fait des échantillonnages de populations de Chevreuils dans le canton de Neuchâtel, selon deux méthodes : dénombrement des Chevreuils observables et battue sur surfaces forestières de 0,5 km² environ. Les densités trouvées étaient de 6,9 individus au km², respectivement 21,3 inds/km². Il est donc probable, le biotope du Chevreuil neuchâtelois étant semblable au jurassien, que les densités que nous trouverions dans des surfaces forestières seraient nettement plus importantes que les 5,32 estimés. Cette méthode directe nécessitant beaucoup de main d'œuvre pour être réalisée, il y a peu de chance qu'elle puisse être appliquée aux Franches-Montagnes, sans parler peut-être du manque de volonté.

En conclusion, le prélèvement de quelques Chevreuils supplémentaires, de l'ordre de 50 à 100, ne mettrait pas la population franc-montagnarde en danger. Tout au plus, quelques Chevreuils feraient le bonheur de chasseurs, de bouchers ou de restaurateurs plutôt que le malheur d'automobilistes et de leurs assureurs.



Figure 2 six des huit Chevreuil de Derrière Chalery, octobre 2022.

Martial Farine

Merci à Martial pour son abnégation en faveur de la chasse jurassienne - Nicolas Wallimann

Bibliographie :

Boillat, A., 2022 : rapport statistiques chasse saison 2021-2022, site de la république et canton du Jura, office de l'environnement.

Maublanc, M.-L., Bideau E, Vincent J.-P. 1987: Flexibilité de l'organisation sociale du Chevreuil en fonction des caractéristiques de l'environnement. [Flexibility of the roe deer's social organisation in relation to environmental characteristics]. Rev Ecol (Terre Vie). 42:109–133.

Pedroli, J.-C., M. Blant, F. Chappuis et J.-A. Maire : La biologie du Chevreuil, *Capreolus capreolus*(L.) dans le canton de Neuchâtel (Suisse). Recensement de la population; comparaison de deux méthodes. Mammalia, t. 45, n° 4, 1981

Vincent J.-P., E. Bideau, J.-F. Picard, 1987: Occupation de l'espace par le Chevreuil forestier. R.F.F. XXXVIII - 2-1986

Bideau, E., J.-P. Vincent et F. Maire 1983: Évolution saisonnière de la taille des groupes chez le Chevreuil en milieu forestier. Rev. Eco/. (Terre Vie), vol. 37, 1 983

Résultats tirage tombola Assemblée Générale 2023 - Boécourt

Lots	Numéro	Valeur
Bon Wydler	1301	25
Permis d'invité	2280	50
Bon Wydler	605	50
Livre sur la trace des chasseurs	813	28
Bon Wydler	2082	50
Bon Wydler	1546	25
Chaussette de chasse Meindl	714	29
Bon Wydler	1765	50
Bon Armurerie Stucki	1070	50
Bonnet Kumberland orange	833	19
Bon Wydler	562	25
Montre Claude Bernard	1750	430
Bon Wydler	1237	25
Bon Wydler	1371	50
Bon Wydler	2056	50
Couteau Suisse Swiza olive bouquetin	1793	51
Bon Wydler	118	25
Casquette kaki chamois	2319	32
Bon Armurerie Stucki	28	50
Permis tir de chevreuil	2382	180
Couteau Suisse Swiza D 03	422	37
Bon Wydler	683	50
Bon Wydler	187	50
Bon Wydler	356	25
Couteau swiza olive chevreuil	778	51
Réchaud à gaz	918	35
Bon Wydler	1392	50
Bon Wydler	1027	25
T-shirt chevreuil	768	38
Bonnet tricot vert	641	19
Permis de tir chevreuil	1088	180
Chaussette de chasse Meindl	897	29
Bon Wydler	1466	50
Bon Wydler	654	50
Bon Wydler	2170	50
Bon Wydler	2366	25
Permis d'invité	1559	50
Bon Wydler	1339	25
Bon Wydler	1639	25
Bon Wydler	383	25
Bon Wydler	1443	50

Bon Wydler	1177	50
Permis de chasse général	85	940
Couteau swiza olive cerf	165	51
Bon Wydler	2191	50
Bon Wydler	1606	50
Bon Wydler	520	50
Bon Wydler	438	25
Bon Wydler	1268	25
Couteau Suisse Swiza D 03	529	37
Bon Armurerie Stucki	862	50
Permis de tir chevreuil	140	180
Bonnet tricot vert	1013	19
Bon Wydler	492	50
Bon Wydler	246	50
Bon Wydler	314	50
Bon Wydler	252	50
Bon Wydler	2029	50
Couteau Suisse Swiza D 03	1278	37
Bonnet tricot vert	1725	19
Bon Wydler	986	25
Bon Wydler	727	25
Bon Wydler	1863	25
Casquette chasseur orange	1589	29
Permis de tir chevreuil	945	180
Bon Wydler	2	25
Bonnet Kumberland orange	2346	19
T-shirt ligne et cerf anthracite	1120	38
Bon Wydler	470	50
Bon Wydler	1498	50
Couteau Suisse Swiza D 03 chamois	1520	51
Casquette chasseur orange	52	29
Tour de cou Alaska	1142	27
Bon Wydler	2236	50
Bon Wydler	1159	50
Bon Wydler	292	25
Bon Wydler	1814	50
T-shirt bouquetin noir blanc	2407	32
Bon Wydler	965	25
Couteau Swiza cerf orange	1218	51
T-shirt bouquetin albula	350	43
Bon Wydler	209	50
Bon Wydler	595	50

Agenda

- ☞ **Samedi 22 avril 2023 Stand de tir Eschert** ⇒ cérémonie de remise des certificats d'aptitude à la chasse concluant la session d'examens
- ☞ **Samedi 06 mai 2023 Centre Loisirs Saignelégier** ⇒ Assemblée Générale Diana Romande (FCJC représentée par 4 délégués)
- ☞ **Samedi 17 juin 2023 Fribourg** ⇒ Assemblée Générale de Chasse Suisse (FCJC représentée par 2 délégués)
- ☞ **Samedi 01 juillet 2023 Monte de Coeuve** (cabane Société Cavalerie d'Ajoie) ⇒ cérémonie de fin de session d'examens des chiens en obéissance et rouge

Jun 2023



Léver Coucher

		Léver	Coucher
Jeudi	01.06.2023	05:39	21:17
Vendredi	02.06.2023	05:38	21:18
Samedi	03.06.2023	05:38	21:19
Dimanche	04.06.2023	05:37	21:20
Lundi	05.06.2023	05:37	21:21
Mardi	06.06.2023	05:36	21:22
Mercredi	07.06.2023	05:36	21:22
Jeudi	08.06.2023	05:36	21:23
Vendredi	09.06.2023	05:35	21:24
Samedi	10.06.2023	05:35	21:24
Dimanche	11.06.2023	05:35	21:25
Lundi	12.06.2023	05:35	21:26
Mardi	13.06.2023	05:34	21:26
Mercredi	14.06.2023	05:34	21:27
Jeudi	15.06.2023	05:34	21:27
Vendredi	16.06.2023	05:34	21:28
Samedi	17.06.2023	05:34	21:28
Dimanche	18.06.2023	05:34	21:28
Lundi	19.06.2023	05:34	21:29
Mardi	20.06.2023	05:34	21:29
Mercredi	21.06.2023	05:35	21:29
Jeudi	22.06.2023	05:35	21:29
Vendredi	23.06.2023	05:35	21:29
Samedi	24.06.2023	05:35	21:30
Dimanche	25.06.2023	05:36	21:30
Lundi	26.06.2023	05:36	21:30
Mardi	27.06.2023	05:37	21:30
Mercredi	28.06.2023	05:37	21:30
Jeudi	29.06.2023	05:37	21:29
Vendredi	30.06.2023	05:38	21:29

Juillet 2023



Léver Coucher

		Léver	Coucher
Samedi	01.07.2023	05:39	21:29
Dimanche	02.07.2023	05:39	21:29
Lundi	03.07.2023	05:40	21:29
Mardi	04.07.2023	05:40	21:28
Mercredi	05.07.2023	05:41	21:28
Jeudi	06.07.2023	05:42	21:27
Vendredi	07.07.2023	05:43	21:27
Samedi	08.07.2023	05:43	21:27
Dimanche	09.07.2023	05:44	21:26
Lundi	10.07.2023	05:45	21:25
Mardi	11.07.2023	05:46	21:25
Mercredi	12.07.2023	05:47	21:24
Jeudi	13.07.2023	05:48	21:23
Vendredi	14.07.2023	05:49	21:23
Samedi	15.07.2023	05:50	21:22
Dimanche	16.07.2023	05:51	21:21
Lundi	17.07.2023	05:52	21:20
Mardi	18.07.2023	05:53	21:19
Mercredi	19.07.2023	05:54	21:18
Jeudi	20.07.2023	05:55	21:17
Vendredi	21.07.2023	05:56	21:16
Samedi	22.07.2023	05:57	21:15
Dimanche	23.07.2023	05:58	21:14
Lundi	24.07.2023	05:59	21:13
Mardi	25.07.2023	06:01	21:12
Mercredi	26.07.2023	06:02	21:11
Jeudi	27.07.2023	06:03	21:10
Vendredi	28.07.2023	06:04	21:08
Samedi	29.07.2023	06:05	21:07
Dimanche	30.07.2023	06:07	21:06
Lundi	31.07.2023	06:08	21:04